

LE MODÈLE DE CONTRAT (MISSION LEGALE)

Les honoraires de la mission légale de présentation PEUVENT être portés dans le compte de campagne pour y être remboursés par le remboursement forfaitaire de l'Etat. Ils ne rentrent pas dans le plafond des dépenses.

Date.....

Madame, Monsieur..... , (le candidat)

Il ressort de notre entretien de ce jour que vous souhaitez nous confier la mission de présentation de votre compte de campagne définie par l'article 52-12 du code électoral. Cette élection..... (*Indication de la nature de l'élection : présidentielle, européenne, législative, régionale, départementale, municipale*) dans la circonscription de.... se déroule (s'est déroulée) pour le premier tour le 201x (et pour le second tour le201x).

Le législateur prévoit que nos diligences, qui sont remplies dans le cadre normatif édicté par l'Ordre des experts-comptables, se limitent à la présentation de votre compte de campagne (article 52-12) en y retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses engagées ou effectuées en vue de la recherche de suffrages et de l'élection, afin de le mettre en état d'examen pour le rapporteur de la CNCCFP. Il ne prévoit pas d'investigation autre que le constat et l'assurance de l'existence de toutes les pièces requises par la CNCCFP (*factures, devis et autres documents de nature à établir le montant des dépenses payées ou engagées par vous-même*) justifiant les recettes et les dépenses figurant dans le compte de campagne et leur codification et classement en liaison avec le compte de campagne.

Notre mission, strictement limitée aux diligences indiquées ci-dessus, exclut la vérification de la bonne application générale du droit électoral et de la jurisprudence s'y rattachant ainsi que l'émission d'une opinion sur votre compte de campagne, sauf à y porter les commentaires qui nous paraîtraient significatives au regard de l'éclairage du compte pour le rapporteur. En revanche nous vous remettrons, à l'issue de notre mission, un rapport sur l'exercice de nos diligences.

Nous vous indiquons ci-dessous les conditions dans lesquelles cette mission doit s'effectuer.

Notre mission consiste à présenter ce compte de campagne selon le tracé défini par la CNCCFP pour l'élection..... (*Indication du type d'élection*) Pour assurer cette mission, vous devrez nous transmettre les livres comptables retraçant les dépenses et les recettes de votre campagne.

LE MODÈLE DE CONTRAT (MISSION LEGALE)

Ces documents devront être accompagnés de toutes les pièces justificatives exigées par la CNCCFP et notamment : les factures payées, non payées et/ou à recevoir, les carnets des reçus de dons utilisés et non utilisés, les relevés du compte bancaire de votre mandataire, les remises en banque, les souches des carnets de chèques et généralement toutes pièces comptables ayant un lien direct avec les opérations liées au compte de campagne.

La liste et l'évaluation des concours en nature, dont vous avez bénéficiés pour votre campagne, devront nous être également communiquées.

Vous devez vous assurer personnellement de l'exhaustivité, la conformité et la réalité des dépenses et des recettes devant être incluses dans le compte de campagne et des documents qui nous sont remis.

Nous vous rappelons que tout compte de campagne présenté en déficit est susceptible d'être rejeté.

Au terme de notre mission, vous nous demanderons de nous remettre une " lettre déclarative " signée par vos soins, confirmant les informations que vous nous avez fournies concernant votre compte de campagne et de leur exhaustivité.

Nos honoraires s'élèveront à € H.T. soit € T.T.C. compte tenu des travaux que nous avons prévus d'exécuter. Si les conditions ci-dessus vous conviennent, nous vous demandons de nous retourner un exemplaire du présent contrat revêtu de votre signature.

Dans cette attente, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le membre de l'Ordre
(Signature obligatoire)

Le candidat

(Identification de la structure d'exercice professionnel)